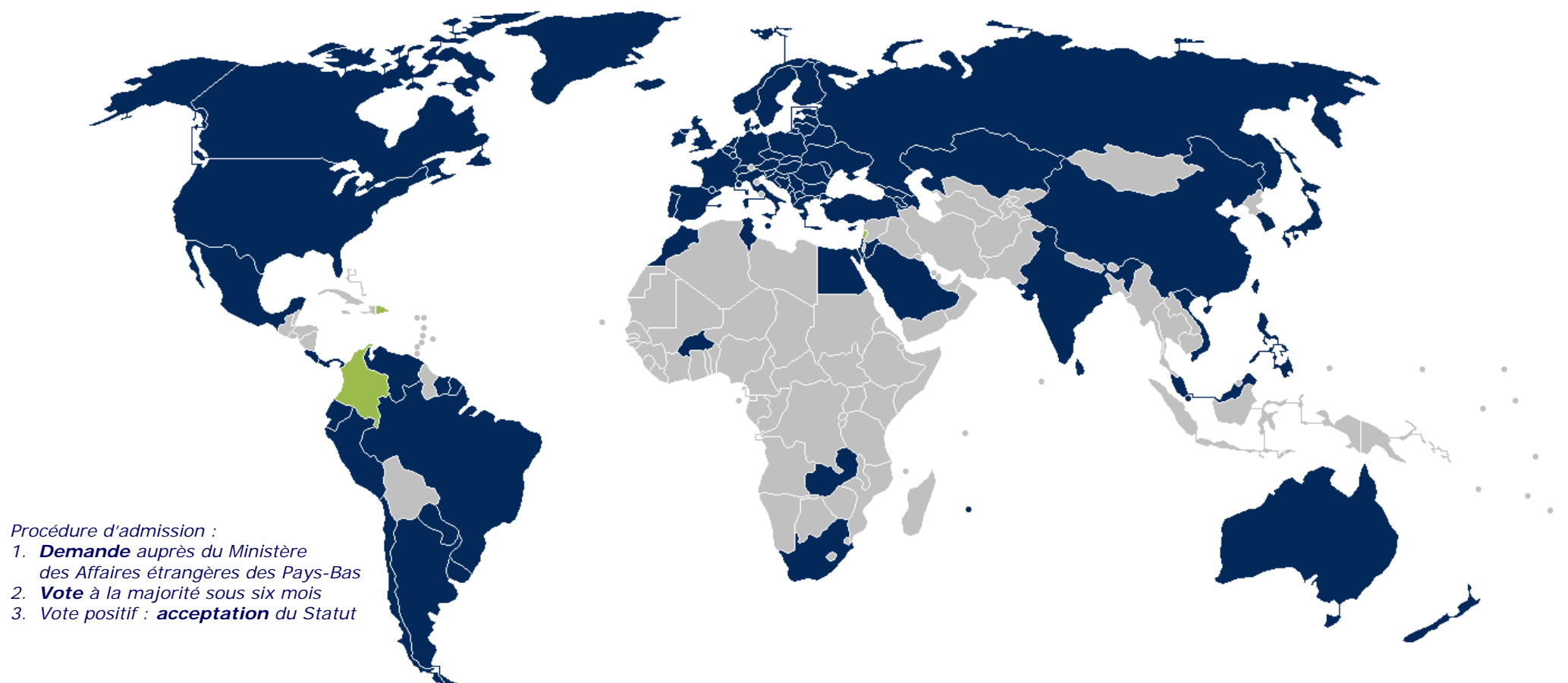


Membres de la Conférence de La Haye



Procédure d'admission :

1. **Demande** auprès du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas
2. **Vote** à la majorité sous six mois
3. Vote positif : **acceptation** du Statut

États candidats

États qui ont demandé leur admission et attendent le terme de la période de vote de six mois (les dates mentionnées correspondent aux échéances pour les différents États)

États admis

États ayant demandé leur admission, acceptée par un vote positif, mais qui doivent encore accepter le Statut pour devenir des États membres

République dominicaine, Colombie, Liban

83 Membres
82 États, plus l'Union européenne